DANS L'OUEST, ON COVOITURE À GOGO !

PAGE 7

Ouestgo.fr,
C'est la toute **nouvelle plateforme de covoiturage de proximité**, solidaire et gratuite lancée en 2018 par 7 collectivités du Grand Ouest, soutenues par l'Ademe.

TÉMOIGNAGE INTERMODALITÉ

PAGE 3

Vincent, conseiller Info Energie à Nantes se déplace à la fois en voiture et à vélo pour se rendre sur son lieu de travail.

LE Journal DE LA MOBILITÉ

Parce que la vie est mouvement

PROJET PORTÉ PAR Alisée MOBILITÉ

DOSSIER DE PRESSE - SEPTEMBRE 2019 - **NUMÉRO 1**

Et si la mobilité était synonyme d'audace ?

Ensemble faisons bouger les lignes...

RENDEZ-VOUS DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2019

1er Challenge de la Mobilité en Pays de la Loire

PAGE 4 ET 5

Pour sensibiliser les particuliers à la mobilité durable, l'association Alisée en partenariat avec l'Ademe, a créé un challenge. L'objectif ? Faire tester tous les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle possibles et inimaginables ...Tout est permis !

www.challengedelamobilite.com

La mobilité, l'affaire de tous !

Julien Le Floch
Chargé de projet Mobilité
Association Alisée

La mobilité fait partie de notre quotidien. Pour se rendre sur son lieu de travail, pour faire ses courses ou même pour ses loisirs, nous avons constamment besoin de nous déplacer... Savez-vous par exemple qu'un habitant de la région de Loire-Atlantique se déplace en moyenne 4 fois par jour ? Et il se déplace principalement... en voiture, même pour des trajets de courtes distances (moins de 5 kms). Malgré le développement des infrastructures locales telles que les pistes cyclables et les réseaux de transports en commun, la voiture individuelle, symbole de confort, de liberté et de réussite, reste le « graal » de beaucoup de Français pour les déplacements de tous les jours. Les excuses qui nous poussent à conserver ce moyen de locomotion sont nombreuses et compréhensibles mais bien souvent illusoires. Nos déplacements ne cessent d'ailleurs de battre des records. Résultat : des pics de pollution de plus en plus fréquents et ses enjeux de santé, une artificialisation des sols pour répondre au trafic routier de plus en plus dense, des coûts financiers importants liés aux embouteillages... Cette frénésie peut-elle s'arrêter d'elle-même ? Si nous ne modifions pas nos habitudes rapidement, je ne le crois pas.

Alors chez Alisée, on a eu une idée. **Parce que l'on pense qu'il est grand temps de changer les choses. Pour aider les gens à comprendre les enjeux de la mobilité de demain.** Pour lever les freins du passage à l'action vers une mobilité durable. Tout en s'amusant. Et profiter des bénéfices des modes de transport doux – santé, convivialité, loisirs... Cette idée vient d'une réflexion commune entre l'Ademe et Alisée : celle d'organiser des défis collectifs de territoire autour de l'éco-mobilité. La 1ère édition du challenge de la mobilité en Pays de la Loire se déroulera du 16 au 22 septembre 2019, pour en faire un bel exemple d'expérimentation concrète autour de la mobilité douce. Le concept? Laisser sa voiture individuelle au garage pour les trajets domicile-travail et découvrir de nouveaux moyens de déplacement. **Ce qui nous semble important c'est de rassembler à la fois les collectivités, les entreprises et les particuliers autour de cet événement commun parce que pour nous, la mobilité est l'affaire de tous !** Enjeux économiques (coût des véhicules), enjeux environnementaux (émissions de CO_2), enjeux sociaux (freins à l'emploi), enjeux de santé (risques de maladies cardio-vasculaires)... le message est apparemment bien passé puisque 12 collectivités de la région se lancent activement dans cette aventure au service de la transition énergétique.

> « Nos déplacements ne cessent de battre des records... Cette frénésie peut-elle s'arrêter d'elle-même ? »

Il ne reste plus qu'aux habitants de ces communes de rejoindre ceux qui feront la mobilité de demain en Pays de la Loire ! A la manière du colibri qui « fait sa part » en éteignant petit à petit le feu de forêt, il est possible d'agir à sa manière et à son échelle pour la mobilité. Changer une habitude, ce n'est pas simple. Mais c'est possible ! *« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde » - Gandhi*

En route ! (à pied, à vélo, en tramway, en covoiturage...)

LE MOT DU PRÉSIDENT D'ALISEE

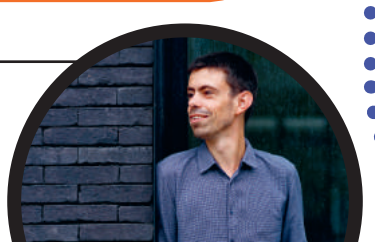

Alexandre Pleurdeau
Président de
l'Association Alisée

« La mobilité est un sujet clé pour la transition écologique et solidaire pour laquelle nous sommes nombreux - mais pas encore assez - à nous mobiliser. En Pays de la Loire, le transport routier représente le tiers des consommations d'énergie finale et est responsable du quart des émissions de gaz à effet de serre. L'évolution de nos modes de vie actuels vers des modes de vie soutenables ne se décrète pas. **Il faut oser faire le premier pas, découvrir les solutions vertueuses existantes, les essayer, prendre du plaisir et réussir à ancrer de nouvelles pratiques dans son quotidien...** La curiosité et la volonté sont indispensables, de même que les dynamiques collectives ! J'espère que ce dossier de presse sera une source d'inspiration qui donnera envie d'aller plus loin sur la mobilité... »

Ces **chiffres** qui nous ont fait prendre conscience de l'**enjeu de la mobilité** !

Domicile-travail

75%

des actifs français utilisent leur voiture pour se rendre au travail. En plus, la plupart du temps, ce trajet est réalisé par une personne seule.

Trajets quotidiens

50%

des trajets réalisés au quotidien font moins de 5 kilomètres. Pour faire ses courses, accompagner ses enfants, pour ses loisirs... Ces trajets sont 2 fois plus polluants qu'un trajet de plus grande distance due à une surconsommation de carburant quand le moteur est froid, aux arrêts et redémarrages fréquents...

Santé

7 525 pas / jour

c'est en moyenne le nombre de pas que réalise un Français chaque jour. Or la recommandation de santé publique est de 10 000 pas par jour. 78% des Français de 18 à 64 ans n'arrivent pas à atteindre ce niveau d'activité physique ou sportive.

Environnement

1er émetteur de CO_2 en France

: le secteur des transports. 36 % des émissions de dioxyde de carbone sont issues des transports. Le transport routier n'est pas un bon exemple à suivre, il est également connu pour ses polluants atmosphériques comme le cuivre, les oxydes d'azote, le plomb, les particules fines...

Finance

5 000 €

c'est le coût moyen d'une voiture sur une année. Cela représente 10 % à 12 % du budget des ménages. Pourtant, elle reste en moyenne 95 % de son temps en stationnement ! La voiture est alors le mode de transport le plus cher à utiliser (essence, assurance, coût du crédit, entretien,...).

Population

2,5 milliards

de personnes supplémentaires vivront en ville en 2050. La qualité de l'air, la sécurité, la santé seront d'autant plus impactées avec la montée en puissance de ce mode de vie très urbain.

Sources : - Infographie Ademe http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-la-mobilite-ademe/ - Enquête déplacements en Loire Atlantique - janvier 2016

Alisée, la mobilité est dans notre ADN

L'association Alisée est fortement engagée pour la transition énergétique. La mobilité a toute sa place dans sa politique de préservation des ressources en énergie, de sensibilisation du plus grand nombre et de changement de comportements. Face au réchauffement climatique, Alisée mène des actions terrain aussi bien en interne avec ses salariés, qu'envers son public habituel, les habitants du territoire.

Depuis octobre 2018, un référent mobilité a intégré l'équipe d'Alisée pour animer et renforcer la thématique de la mobilité durable en interne et auprès des territoires de la région Pays de la Loire.

« Je suis convaincu que changer ses habitudes de déplacements, c'est possible ! Avec du temps, de la pédagogie, de la persuasion et un soupçon de légèreté, les prises de conscience ne peuvent qu'évoluer. Des solutions alternatives à la voiture individuelle existent, à nous de diffuser ces pratiques le plus largement possible et de donner l'exemple ! » Julien Le Floch, Chargé de projet Mobilité.

Motivés par l'urgence de participer à la transition énergétique au quotidien, plus de 90% des salariés d'Alisée utilisent un mode de transport alternatif à la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-travail. Que ce soit en vélo, en trottinette, en transports en commun ou simplement en marchant, la voiture est relayée en dernière position. Question de cohérence. L'indemnité kilométrique vélo (qui n'est pas obligatoire à ce jour), est calculée en fonction des kilomètres effectués pour se rendre sur son lieu de travail (0,25 €/km). C'est une aide appréciée par les salariés qui peut atteindre 200 € par an.

> « le télétravail 1 journée par semaine a été adopté chez Alisée pour les salariés volontaires »

Alisée s'engage désormais sur la question des déplacements professionnels. Au lieu d'utiliser une voiture pour réaliser une permanence, une animation ou encore une réunion interne au siège situé à Angers ou sur l'antenne de Saint Nazaire, l'idée est d'inviter les salariés à se poser les bonnes questions et à trouver des alternatives. Alisée met déjà à disposition de ses salariés 2 vélos électriques pour les déplacements professionnels, un vélo cargo et une trottinette électrique et pourrait investir prochainement vers d'autres moyens de transport doux afin de favoriser des pratiques plus durables.

Toutes ces questions amènent aussi l'association à réfléchir à d'autres modes de fonctionnement comme le télétravail. Après une expérimentation en 2018-2019 réalisée par deux salariés de l'équipe, le télétravail 1 journée par semaine a été adopté chez Alisée pour les salariés volontaires habitant à plus de 25 kms de leur lieu de travail.

« Ma journée de télétravail est fixe : tous les mercredis je travaille depuis chez moi. En quelques semaines à peine, mes collègues avaient déjà intégré ma nouvelle organisation de travail. Ce qui est agréable, c'est que je suis joignable à tout moment et en temps réel grâce à un système interne de chat. Pour échanger de manière plus conviviale, nous utilisons aussi les visio-conférences. Il y a du bon dans les nouvelles technologies ! Et au passage, je diminue mon empreinte carbone... » Sylvia – assistante de direction.

L'association est constamment en réflexion et expérimentation de nouveaux moyens de faire dans ses déplacements. Cette année du 16 au 22 septembre, date du 1er challenge de la mobilité en Pays de la Loire, Alisée se lance dans l'aventure d'autres entreprises du territoire pour améliorer encore ses pratiques de mobilité durable. Ce n'est pas le tout d'organiser un challenge, il est aussi important de montrer l'exemple !

Pour les trajets domicile-travail, tu privilégies plutôt...

LES TRANSPORTS EN COMMUN *« La situation de nos locaux chez Alisée favorise la mobilité douce. Nous sommes situés en plein centre-ville, en face d'une station de tramway. Moi, la voiture ? Hors de question. Tout d'abord, il est très difficile de trouver une place de parking dans les environs. Et ensuite, je mettrai certainement 2 voire 3 fois plus de temps. »*
Emmanuelle, chef de projet Education.

L'INTERMODALITÉ : LA VOITURE + LE VÉLO
« Habitant à Grand Champ des Fontaines, j'ai fait le choix de prendre sur une partie de mon trajet ma voiture individuelle jusqu'à un parking relai de la périphérie de Nantes. Je fais les kilomètres restants en ville avec mon vélo que je laisse dans un box. C'est la solution la plus rapide et la plus économique que j'ai trouvée à ce jour. »
Vincent, conseiller Info Energie Nantes.

LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE *« Je suis fan de vélo, du lundi au vendredi mais aussi les week-ends et pendant les vacances. Le choix de mon mode de transport pour me rendre sur mon lieu de travail était déjà tout trouvé ! Comme j'habite assez loin, j'ai opté pour le vélo électrique. »*
Matthieu, conseiller Info Energie Angers.

LA TROTTINETTE
« Arrivée récemment dans l'association, j'habite tout près de mon travail. Je pourrais venir à pied (1,5 kms) mais je préfère gagner un peu de temps, être en mouvement et commencer la journée de manière ludique. Alors j'ai choisi la trottinette ! Et ça me plaît bien ! »
Leslie, conseiller Mage Angers.

LE VÉLO CARGO
« Tous les matins, j'accompagne mes deux enfants à l'école... dans un vélo cargo. Les enfants l'adorent ! C'est pratique, et c'est un vrai moment de partage. L'école étant sur le chemin des locaux d'Alisée, je continue ma route vers mon lieu de travail. Au retour, le vélo cargo me permet d'aller faire quelques courses. C'est aussi un gain de temps pour ma vie quotidienne. »
Audrey, chargée de communication.

EXPOSITION

Création d'une nouvelle expo sur la mobilité pour les Espaces Info Energie

En parallèle des expositions sur les écogestes et sur la rénovation énergétique, les Espaces Info Energie des Pays de la Loire ont décidé de créer quatorze panneaux d'exposition sur le thème de la mobilité. Pour rappel, les Espaces Info Energie ont pour mission d'informer et de sensibiliser les particuliers sur la maîtrise de l'énergie, et plus particulièrement la rénovation énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables. **La mobilité est un sujet connexe à l'amélioration de l'habitat des ménages**. En effet, le choix d'un logement est souvent conditionné à de nouvelles habitudes de déplacements : aussi bien dans son quotidien que pour ses trajets travail-domicile. *« Lorsqu'un particulier vient nous voir dans le cadre de son projet de rénovation pour avoir des conseils énergétiques, il me semble logique de le sensibiliser aux modes de transports qu'il va devoir utiliser. »*

Steffie, conseillère Info Energie Nantes.

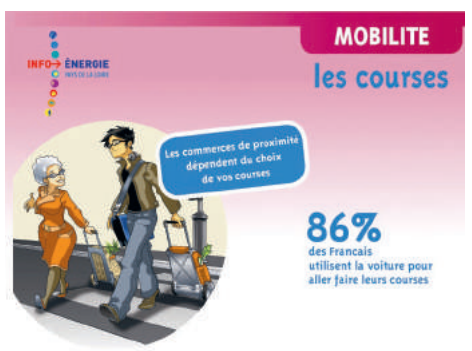

Ces panneaux d'exposition mettent en lumière les problématiques et les enjeux de la mobilité durable. De manière décalée et pédagogique, ces affiches ont comme objectif d'interpeller le grand public et de donner un premier niveau d'information. l'exposition est un bon moyen d'engager la conversation et la réflexion autour de la mobilité et ainsi favoriser des pratiques plus respectueuses pour l'environnement. *« L'exposition est un bon moyen d'engager la conversation et la réflexion autour de la mobilité et ainsi favoriser des pratiques plus respectueuses pour l'environnement. »*

Maël, coordinateur réseau Espace Info Energie.

1er CHALLENGE DE LA MOBILITÉ EN PAYS DE LA LOIRE

Entreprises, collectivités, collaborateurs… ensemble pour faire bouger les lignes de la mobilité de demain !

12 COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT CETTE ANNÉE POUR L'ÉCO-MOBILITÉ !

- Clisson Sèvre et Maine Agglomération
- Communauté de Communes Erdre et Gesvre
- Communauté de Communes Grand Lieu
- Communauté de Communes Mont des Avaloirs
- Communauté de Communes Sèvre et Loire
- Communauté de Communes Sud Vendée Littoral
- Groupe d'Action Locale Haute Mayenne
- Groupe d'Action Locale Sud Mayenne
- La Roche-sur-Yon Agglomération
- Les Sables d'Olonne Agglomération
- Nantes Métropole
- Pays de Mortagne + Nord Vendée

« Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin marchons ensemble. » proverbe africain

Encore aujourd'hui, 3 Français sur 4 prennent leur voiture pour se rendre au travail. Chez Alisée, on trouve que c'est bien trop, et qu'il est urgent de trouver d'autres solutions plus durables ! Alors, afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux liés aux déplacements travail-domicile, nous organisons cette année, en partenariat avec l'Ademe, la région Pays de la Loire et 12 collectivités volontaires, la première édition du challenge de la mobilité sur la région. En s'adressant aux collectivités, aux entreprises et à leurs collaborateurs, nous avons l'ambition de faire évoluer les comportements durablement. Au programme : une semaine d'animations ludiques du 16 au 22 septembre 2019, en parallèle de la semaine européenne de la mobilité.

UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR : entreprises, collectivités et citoyens ensemble autour de l'éco-mobilité

Augmentation des gaz à effet de serre, impact sur la santé et l'environnement lié aux déplacements domicile-travail, mobilisation des acteurs du territoire autour de la question… En parallèle de la 18ème édition de la semaine européenne de la mobilité (SEM), les territoires s'emparent petit à petit du sujet. Après plusieurs éditions en Nouvelle Aquitaine et dans les Hauts de France, c'est au tour de la région Pays de la Loire d'accueillir le challenge interentreprises de la mobilité. **En partenariat avec l'Ademe, l'association Alisée organise alors le premier challenge de la mobilité en Pays de la Loire**, terrain d'expérimentation de nouvelles solutions pour la mobilité de demain. L'objectif de cet événement est d'impliquer aussi bien les collectivités que les entreprises et leurs collaborateurs en les incitant à informer, donner l'exemple, et à agir pour mettre en lumière les alternatives à la voiture individuelle. Ce sont les collectivités de la région qui donnent l'impulsion en s'inscrivant au challenge. Elles sont 12 cette année à avoir répondu présentes ! Les communes ont ensuite pour rôle de mobiliser un maximum d'entreprises (ou associations) de leur territoire, qui à leur tour inviteront leurs collaborateurs à changer leurs habitudes de déplacement. La coopération de tous les acteurs du territoire est mise à l'honneur afin de transformer l'essai !

> « La coopération de tous les acteurs du territoire est mise à l'honneur afin de transformer l'essai ! »

DES ANIMATIONS LUDIQUES pour inciter au changement

Pendant la semaine du 16 au 22 septembre 2019, temps de mobilisation de l'événement, chaque entreprise inscrite s'implique dans l'organisation des animations auprès de ses collaborateurs autour de la thématique de la mobilité. **Forum de la mobilité, tests de vélos / voitures électriques, speed dating du covoiturage, atelier d'éco-conduite…** toutes les actions innovantes, pédagogiques et conviviales sont les bienvenues pour inviter les collaborateurs des entreprises à tester de nouvelles habitudes de déplacements pour leurs trajets domicile-travail et lever les freins au changement de comportement. Un site internet dédié www.challengedelamobilite.com est mis à la disposition des participants dès maintenant afin de leur permettre de suivre leur progression en indiquant leurs trajets et les modes de transport utilisés et mieux visualiser leur impact.

Le jeu est un moyen ludique qui invite plus facilement à l'action en évitant toute culpabilisation. Et compte tenu des résultats du challenge de la mobilité en Nouvelle Aquitaine (2018), les participants sont joueurs ! En effet, plus de **30 % des automobilistes ont choisi durablement un mode alternatif pour leurs déplacements** pendant cette semaine d'animations…

> « Le jeu est un moyen ludique qui invite plus facilement à l'action en évitant toute culpabilisation »

REJOINDRE L'AVENTURE en un clic

Pour participer à ce défi collectif, rien de plus simple. Les entreprises, les associations ou encore les collectivités ont jusqu'au 16 septembre 2019 (jour du début de l'événement) pour s'inscrire sur le site internet du challenge : **www.challengedelamobilite.com**. Lors de son enregistrement, l'établissement devra tout d'abord se rattacher à son « territoire »* de résidence puis compléter son profil (nom, effectif…) et créer son code établissement.

Le référent « challenge de la mobilité » de l'entreprise a pour mission de transmettre ce code établissement très largement à tous les collaborateurs de l'entreprise. En amont et durant le challenge, ce code établissement est indispensable pour l'accès à la plateforme web, l'enregistrement des participants et des informations relatives à leurs trajets. A la fin du challenge, un classement est réalisé entre les différents établissements de la région. **Ce code établissement permet donc d'analyser les changements de comportement.** Les lauréats de ce classement seront les établissements avec le plus fort taux de participation. C'est avant tout la mobilisation des salariés qui est valorisée.

> « C'est avant tout la mobilisation des salariés qui est valorisée »

Afin d'aider les entreprises à diffuser l'information et faire de cet événement une réussite, des supports de communication sont disponibles en téléchargement gratuit sur la plateforme web du challenge (affiche, flyer, bannière web…). Pour compléter le dispositif, les modes d'emploi participants et établissements sont à disposition sur ce même site web.

** Les établissements n'ayant pas de territoire de rattachement et souhaitant se joindre au mouvement peuvent participer au challenge en rejoignant l'agglomération « Pays de la Loire ».*

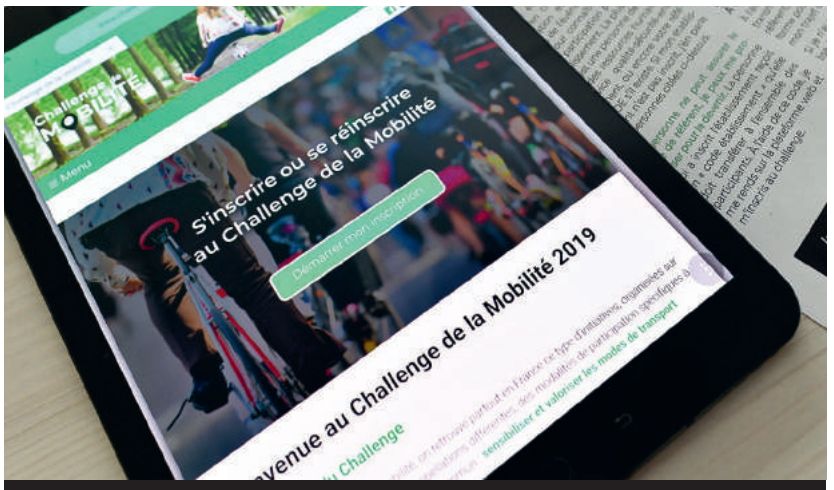

www.challengedelamobilite.com
du 16 au 22 septembre 2019

ADEME – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – DIRECTION RÉGIONALE *Pays de la Loire*

« Le changement des habitudes individuelles et collectives ne peut s'opérer qu'avec un accompagnement fort des décideurs publics et son appropriation par tous les acteurs des territoires, employeurs et habitants. Au-delà des investissements sur les infrastructures et le développement de services, les actions de promotion et d'accompagnement sur le terrain sont indispensables pour faire découvrir, tester et faire adhérer ! » **Franck DUMAITRE, Directeur Régional ADEME Pays de la Loire**

LES OBJECTIFS

A vos marques, prêts… c'est parti pour l'éco-mobilité !

1. Sensibiliser les autosolistes* aux modes alternatifs à la voiture individuelle

*les personnes faisant habituellement un trajet en voiture sans passager

2. Valoriser les entreprises engagées en faveur d'une mobilité plus durable et les salariés qui ont déjà des pratiques vertueuses

3. Faire connaître l'aménagement du territoire des collectivités et dynamiser les Plans de Mobilité

LA BONNE IDÉE

Animer un atelier de réparation de cycles

Parce que la sécurité routière des salariés n'est pas à prendre à la légère et que prendre soin de son vélo c'est aussi prendre soin de soi… Organiser un atelier de réparation de vélos permet de sécuriser les conditions de trajet des salariés qui enfourchent leur vélo pour se rendre sur leur lieu de travail. **Au programme : apprentissage de pose de rustines, chambres à air, câbles de freins…** Il est possible de faire intervenir un prestataire spécialisé qui animera l'événement ou bien simplement solliciter des salariés passionnés et volontaires pour transmettre leurs connaissances.
D'autres idées d'animations ludiques : speed dating du covoiturage, stand sécurité routière, atelier d'éco-conduite, pièce de théâtre, test de vélo électrique, organisation de rando vélo, démonstration de nouveaux véhicules électriques…

SUR LE TERRITOIRE

Bilan du défi mobilité de la Carène St Nazaire Agglomération

Pour sa première édition, le Défi Mobilité organisé du 24 au 28 juin 2019 par la Carène en partenariat avec l'association Alisée, a rencontré un vif succès. **545 participants répartis dans 35 établissements (dont 5 écoles) ont relevé le défi et parcouru plus de 50 000 kms en modes alternatifs.** Preuve de l'amorçage des changements de comportements, parmi ces 50 000 kms, 9 000 kms sont habituellement réalisés en voiture individuelle.
Une deuxième édition du Défi Mobilité de la Carène a d'ores et déjà été annoncée !
https://defimobilite.agglo-carene.fr/

TÉMOIGNAGE de l'ADIL Pays de la Loire (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement), entreprise participante en 2019

NATHALIE TRICOT - DIRECTRICE DE L'ADIL 44

adil de la Loire-Atlantique

Pourquoi avez-vous décidé de vous inscrire au challenge de la mobilité ?
« A l'ADIL, nous sommes particulièrement sensibles à la réduction de notre empreinte carbone pour nos déplacements. Ce challenge, c'est aussi l'occasion de mettre en place une cohésion d'équipe autour d'un projet commun. Et puis, c'est plutôt marrant de se donner des objectifs collectifs entre collègues pour changer ses habitudes ! »

En interne, où en êtes-vous au niveau mobilité ?
« Nos locaux étant situés en plein centre-ville de Nantes, beaucoup de nos collaborateurs utilisent régulièrement les parkings relais pour déposer leur voiture et faire les derniers kilomètres en transports en commun (tramway, bus…). Le manque de place de parkings en centre-ville et les embouteillages sont des arguments qui les poussent à trouver des solutions alternatives. Par exemple, certains salariés utilisent les transports doux (marche, vélo…), d'autres viennent en train depuis la Vendée. Moi-même, je viens en bateau et en tramway… alors que j'ai une voiture de fonction. Je ne l'utilise pas pour les trajets domicile-travail du quotidien. Je préfère gagner du temps et traverser la Loire en bateau c'est quand même plus agréable que de venir en voiture et de subir les embouteillages. En interne, on réfléchit fortement à mettre en place l'indemnité kilométrique vélo (jusqu'à 200 euros versés par an pour les salariés qui viendraient en vélo à l'ADIL). »

Quels sont vos objectifs à la fin de cette semaine de challenge ?
" Tout d'abord, ça nous permettrait d'avoir un état des lieux de la mobilité de l'ADIL. Ce challenge est l'occasion de se pencher sur la mobilité domicile-travail mais aussi d'élargir le prisme et de réfléchir sur la mobilité en général. On pourrait même repenser la distribution des permanences entre les salariés pour limiter les déplacements professionnels. En tout cas, le premier objectif c'est déjà d'obtenir un taux de participation au challenge de… 100 % ! »

LES CHIFFRES

de l'édition 2018 en Nouvelle Aquitaine

+ de 465 établissements (privés, publics et associatifs) et 11 000 participants
16 tonnes de CO_2 évitées
64 % des automobilistes participants affirment utiliser régulièrement (plus d'une fois par semaine) un mode alternatif pour se rendre à leur travail

En 2019, c'est la 9ème édition du Challenge en Nouvelle Aquitaine qui se prépare !

L'évolution encore constatée en 2018 pour le Challenge de la Mobilité en Nouvelle Aquitaine (+ 51 % du nombre d'établissements participants et + 27 % de salariés participants) promet un bel avenir aux nouveaux territoires engagés sur ces défis d'éco-mobilité !

Sources : Article et vidéos Ademe sur les changements de comportement : www.presse.ademe.fr/2018/09/se-deplacer-autrement-challenge-de-la-mobilite.html - 17 septembre 2018 - Défi mobilité La Carène - statistiques 2019 - Challenge de la mobilité Nouvelle Aquitaine édition 2018

Les problématiques

Pourquoi tout le monde est directement concerné par la mobilité ?

Chez Alisée, on pense global et on agit local. C'est en réfléchissant aux enjeux de la transition énergétique à un niveau global que l'on arrive à proposer des actions locales pertinentes. Il est nécessaire de bien comprendre les problématiques et enjeux de chacun. Car c'est uniquement avec la collaboration de tous les acteurs du territoire que la mobilité peut concrètement se transformer.

Les collectivités

L'attractivité du territoire est souvent le cheval de bataille des collectivités. La désertification des zones rurales, la redynamisation des centres-villes, le vieillissement des populations… toutes ces problématiques ont un lien direct avec la mobilité. Cela passe inévitablement par une adaptation des infrastructures et une réflexion sur des modes de transports alternatifs accessibles à tous. Car il n'est pas uniquement question de créer des routes pour faire circuler plus de voitures. Savez-vous d'ailleurs que l'entretien des réseaux routiers coûte plus de 12 milliards d'euros par an aux collectivités ? Economiquement, c'est difficilement viable. C'est la raison pour laquelle les communes réfléchissent à des modes de transports plus durables et aussi plus propres pour l'environnement. La qualité de l'air, de l'eau et des sols des territoires est directement affectée par les déplacements quotidiens des particuliers et des entreprises. Pour accélérer la démocratisation des modes de transport alternatifs, les collectivités ont un rôle à jouer. Notamment en ce qui concerne l'intermodalité - utilisation successive de plusieurs modes de transports qu'ils soient individuels ou collectifs au cours d'un même trajet. Aujourd'hui, on créé soit même son itinéraire personnalisé, on s'informe sur les trains d'un côté, sur les pistes cyclables de l'autre, et on paye sur chaque site web séparément. Si les territoires mettaient à disposition une plateforme unique d'information et de paiement, cela pourrait certainement faciliter et accélérer les changements de comportement.

> « les communes réfléchissent à des modes de transports plus durables et plus propres pour l'environnement »

Les entreprises et associations

Pour les entreprises, la mobilité a une incidence sur l'organisation du travail. Il n'est pas rare que des collaborateurs arrivent en retard à cause d'un trafic routier de plus en plus dense. Une adaptation des équipes et des services (remplacement, augmentation des heures de travail…) est alors indispensable si l'on veut éviter les écueils tels qu'une baisse de la productivité ou encore des insatisfactions clients.

Les services RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) se sont vite emparés du sujet de la mobilité. C'est l'occasion pour l'entreprise de faire des économies tout en mettant le bien-être de ses salariés au premier plan. Adieu salariés stressés, fatigués et démotivés… Savez-vous aussi que les mesures incitatives pour le développement des modes alternatifs à l'autosolisme coûtent beaucoup moins chères que le prix d'une place de parking ! Pour les domaines de compétences qui peinent à trouver des candidats, les questions de mobilité sont des arguments qui peuvent parfois faire la différence entre une structure et une autre : possibilité d'effectuer une ou plusieurs journées de télétravail par semaine, locaux bien desservis par les transports en commun, location à tarif préférentiel d'un vélo électrique…
N'oublions pas également que le Plan de Mobilité (PDM) est obligatoire depuis 2018 pour les entreprises de plus de 100 salariés situées dans le périmètre d'un plan de déplacement urbain.

> « Les services RSE se sont emparés du sujet »

Les particuliers

Les ménages ne sont pas en reste concernant la mobilité. L'un des enjeux les plus importants est sans doute l'enjeu social. Aujourd'hui il faut se déplacer pour tout et toujours plus vite. Pour travailler, pour ses loisirs, pour ses démarches administratives. Sur certains territoires, sans voiture il est extrêmement difficile de se rendre au travail par manque d'infrastructures. Lorsque décrocher un job est soumis à l'utilisation d'une voiture, la mobilité devient alors un facteur discriminant à l'emploi.
La mobilité a un coût financier important sur le budget du foyer : 1/5 des ménages consacre plus de 18 % de ses revenus à sa mobilité quotidienne. Et cette tendance pourrait bien continuer à augmenter… Pourtant, les mobilités douces sont bien meilleures pour la santé. Stress, maladies, accidents de la route, contrairement à ce que l'on croit, la voiture n'est pas toujours signe de confort et de bien-être. C'est bien au contraire un moyen de transport qui n'invite pas à l'activité physique. Pourtant les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé sont claires : « réaliser environ 5 heures d'activité d'endurance d'intensité modérée par semaine ». La marche à pieds et le vélo sont donc des activités qui peuvent être pratiquées régulièrement et qui ne font pas « perdre de temps » si elles sont réalisées pendant le trajet domicile-travail !

> « la mobilité devient alors un facteur discriminant à l'emploi »

Les solutions
Et s'il suffisait d'un pas ?

Les changements d'habitude s'installent pas à pas. Il n'est pas question de tout changer du jour au lendemain… Mais il est nécessaire de chercher des solutions alternatives, les tester et peut-être enfin réussir à les adopter !

1. Ne plus utiliser sa voiture individuelle pour les trajets de moins de 2 kms – préférer enfourcher son vélo ou enfiler ses baskets !

- c'est bon pour ma ligne
- c'est bon pour le budget du foyer
- c'est bon pour la planète

2. Opter pour les transports en commun pour les trajets les plus longs. Avec une bonne playlist, le voyage sera des plus agréables !

+ **de sécurité :** En Europe, les risques d'accidents mortels sont 24 fois moins importants en train et 15 fois moins importants en bus qu'en voiture.
+ **de propreté :** Un tramway émet 62 fois moins de CO_2 qu'une voiture. Un métro 24 fois moins. Le TGV 0,004 kg de CO_2 par voyageur au kilomètre.
+ **d'activité :** Les transports en commun c'est l'occasion de marcher pour rejoindre sa station ou sa correspondance.

3. S'inscrire sur une plateforme de covoiturage et partager ses trajets domicile-travail avec des gens sympas !

- *« la convivialité au quotidien, le lien social et les discussions intéressantes… moi je suis « pour »»*
- *« le partage des frais d'essence c'est une super idée, d'autant plus que ça n'arrête pas d'augmenter »*
- *« si tout le monde s'y met, il n'y aura peut-être plus de bouchons un jour…»*

Sources : - Infographie Ademe http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-la-mobilite-ademe/ - Usine Digitale www.usine-digitale.fr/article/mobilite-le-gouvernement-en-faveur-de-plates-formes-multimodales-uniques.N707569 - 16 juin 2018
- Challenges https://www.challenges.fr/emploi/la-mobilite-toujours-un-frein-pour-acceder-a-l-emploi-en-france_448768 - 18 janvier 2017 - DREAL centre val de loire http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-enjeux-de-la-mobilite-durable-r1086.html -

Covoiturage dans le Grand Ouest : testez la voiture… autrement !

Se déplacer autrement, c'est essentiel. Le vélo, le tramway, la trottinette… c'est une bonne idée. Oui mais… et si je suis obligé.e de me déplacer en voiture, comment je fais ? Tout le monde n'a pas les mêmes infrastructures de transport à proximité ni la capacité de parcourir 20 kms à vélo tous les jours pour se rendre sur son lieu de travail. Alors, il reste la solution de la voiture. Toutefois, au lieu de faire comme tout le monde, si l'on tentait le covoiturage ?

La naissance de Ouest Go

Depuis les années 2000, les territoires multiplient les mesures d'accompagnement, de sensibilisation et de création d'infrastructures dédiées pour accélérer leur politique favorable au covoiturage. En parallèle des acteurs privés, les communes du Grand Ouest avaient à coeur de se regrouper pour créer un mouvement à la fois régional et gratuit autour du covoiturage de proximité. Avec le soutien de l'Ademe, la région Bretagne, le département du Finistère, Rennes Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole, la CARENE Saint-Nazaire Agglomération, et la DREAL Bretagne se sont unis autour d'un projet commun : la création de la 1ère plateforme publique mutualisée, gratuite et solidaire de mise en relation entre les particuliers pour les trajets réguliers. En mai 2018, Ouestgo.fr est officiellement lancée.

EXEMPLE

Mathilde, 32 ans vient d'être embauchée. Elle découvre que son entreprise a un partenariat avec Ouestgo.fr dans l'Ouest. Elle décide de s'inscrire et de rejoindre la communauté d'intérêt « Chantiers Navals de Saint-Nazaire ». Parmi les trajets proposés (Nantes->Saint-Nazaire, Penestin/Saint-Nazaire…), un trajet lui correspond : Pontchâteau - Saint-Nazaire. Il reste 2 places. Elle lance sa demande. Grâce au covoiturage, elle va pouvoir faire des économies, rencontrer de nouveaux collègues dans un cadre plus informel et convivial, et en plus participer activement au respect de l'environnement.

Le principe est simple. Depuis la plateforme web, il est possible de choisir entre 3 options : le covoiturage régulier (pour les trajets du quotidien, les loisirs…), le covoiturage événementiel (pour se rendre sur les lieux d'événements du Grand Ouest – festivals, conférences…), le covoiturage solidaire (pour faciliter la mobilité des publics en recherche d'emploi ou des personnes isolées).
De nombreuses fonctionnalités sont également disponibles sur Ouestgo.fr : boîte à outils d'animation, tableau de bord… Cette plateforme développée en open-source est vouée à se développer et à évoluer techniquement vers une application mobile, du covoiturage dynamique (géolocalisation) ou encore en intégrant un système de porte-monnaie virtuel.

Quand covoiturage et collectivités font bon ménage

Au sein d'un territoire, le covoiturage est bien souvent complémentaire aux transports collectifs et peut être la solution alternative idéale. Il réduit inévitablement le trafic routier en augmentant le taux d'occupation des véhicules, notamment aux heures de pointe (46 % des déplacements sont réalisés pendant les heures de pointe : de 7h à 9h et de 16h à 19h). Il représente également un gain financier non négligeable pour les utilisateurs de ce service et favorise la mobilité des salariés des entreprises. Tous ces avantages incitent bien sûr les communes à créer des solutions concrètes sur le terrain. Pour les collectivités, le covoiturage s'avère d'ailleurs être un moyen rapide et peu coûteux d'encourager les politiques environnementales et sociales : en participant à la réduction des émission de gaz à effet de serre, en créant du lien social grâce aux rencontres entre les citoyens et même en devenant une solution de mobilité supplémentaire pour les personnes isolées. Les collectivités visent à développer ce type de service dans une perspective d'aménagement, de développement durable et de cohésion sociale des territoires. Pour le moment, le retour du public sur le covoiturage est plutôt positif !

5 RAISONS
DE CHOISIR LE COVOITURAGE

1. FAIRE DES ÉCONOMIES
Axel avait du mal à boucler ses fins de mois. Avec le covoiturage il arrive désormais à économiser près de 2 000 € par an.

2. RENCONTRER DE NOUVELLES PERSONNES.
Louise n'aime pas voyager seule. En partageant sa voiture, elle a rencontré Elisa du service marketing de son entreprise et des personnes d'autres horizons qu'elle n'aurait jamais croisées autrement.

3. LUTTER CONTRE LE STRESS ET LA FATIGUE.
Simon est d'une nature stressée, surtout au volant. Il voyage désormais avec Paul et passe un bon moment. Cela lui évite de râler sur la conduite des autres automobilistes, de penser à autre chose et d'arriver plus zen au bureau.

4. DIMINUER LES ÉMISSIONS DE CO_2.
Ophélie est « écolo » à la maison. Elle a décidé de pousser sa démarche dans ses déplacements domicile-travail. En partageant sa voiture, elle fait un geste supplémentaire pour l'environnement.

5. DÉCONGESTIONNER LE TRAFIC ROUTIER
Paul déteste attendre. Et encore plus dans les bouchons. Alors s'il peut contribuer à plus de fluidité de la circulation… Si chacun complétait sa voiture, peut-être que tout le monde gagnerait en temps de trajet !

LA GENÈSE DU COVOITURAGE
60 ANS EN ARRIÈRE…

Le covoiturage est né outre-mer dans les années 60. Suite à la crise pétrolière de 1973, le développement de ce système collectif de transport s'est accéléré. En Europe, c'est la paralysie des transports des grandes grèves en 1995 qui a démocratisé la pratique. N'ayant plus la possibilité de prendre le bus ou le train, la solidarité a opéré et le covoiturage s'est organisé de manière très informelle. Le « troisième choc pétrolier » en 2008 a suivi ainsi que les problèmes de pollution qui ont entraîné un système de circulation alternée dans les grandes métropoles. Nous sommes désormais à l'aube du développement du covoiturage dynamique « en temps réel ». À suivre…

La Bretagne & le covoiturage
en quelques chiffres

Le mouvement Ouestgo n'existerait pas sans sa communauté bretonne…

80 % des actifs bretons utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Le transport en commun représente **5 %**, la marche à pied **6,4 %**, les 2 roues **3,5 %** et le covoiturage domicile/travail intra et extra familial en Bretagne **6 %**.

Sources : Etude nationale transports déplacements ENTD 2008 - Ouestgo.fr Dossier de Présentation - https://www.ouestgo.fr/images/OuestGo/communication/presentation_Ouestgo.pdf

MOTS CROISÉS

En route !

VERTICAL
1. Certainement le plus élégant des modes de transport doux
2. Il en existe beaucoup trop aujourd'hui pour préserver notre planète
3. Jeu collectif qui donne envie de changer les choses
4. Aussi utile pour ses enfants que pour ses courses
5. Il faut en avoir pour changer ses habitudes

HORIZONTAL
6. Le mix des modes de transports
7. Elle œuvre pour la transition énergétique (ce n'est pas seulement une lolita...)
8. Un bon moyen d'être ensemble de Nantes à Saint-Nazaire

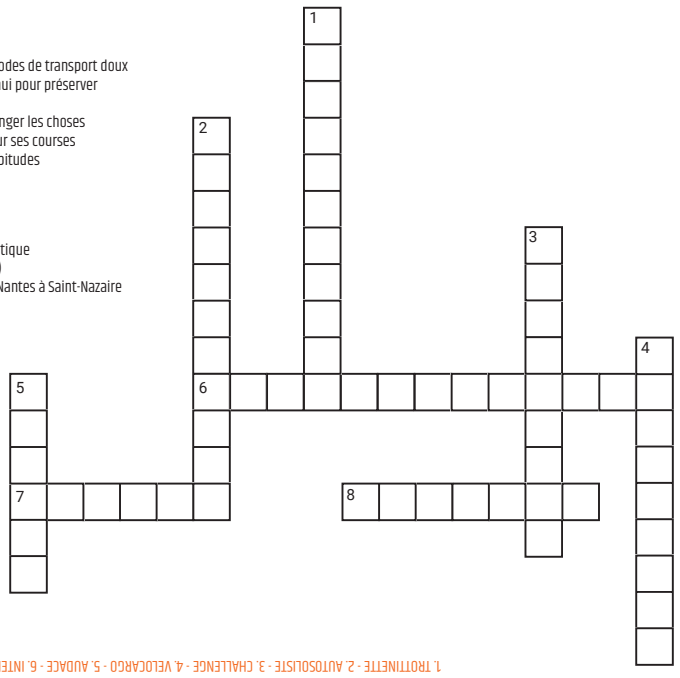

1. TROTTINETTE - 2. AUTOSOLISTE - 3. CHALLENGE - 4. VELOCARGO - 5. AUDACE - 6. INTERMODALITE - 7. ALISEE - 8. OUESTGO

PETITES ANNONCES

Vends voiture 10 000 kms – *j'ai choisi le vélo !*

Mon service RH m'a informé que mon entreprise propose désormais des vélos à assistance électrique à un tarif défiant toute concurrence. Alors, ma voiture dort dans mon garage depuis 6 mois et est un poids inutile dans mon budget. Je m'en sépare donc avec plaisir ! Lisa - Carquefou

MUSIQUE

Pour s'évader

- Lilicub - Voyage en Italie - Extrait : « faire une virée à deux, tous les deux sur les chemins, dans ton automobile, tous les deux on sera bien... »
- Joe Dassin - La complainte de l'heure de pointe - Extrait : « à Paris, à vélo, on dépasse les autos, à Paris à vélo on dépasse les taxis... »
- Jean Jacques Goldman - Je marche seul - Extrait : « Je marche seul, sans témoin, sans personne. Que mes pas qui résonnent... »

CINÉ

Marchons !

1. Forrest Gump - « Cours Forrest, cours ! » - 1994
2. The way, la route ensemble - expérience sur le chemin de Compostelle - 2011
3. First Man, le premier homme sur la lune - 2018

TOURISME

Des escapades à côté de chez vous

Se faire plaisir sans aller à l'autre bout du monde en avion, c'est tout à fait possible. Cette année, voyager dans sa région est un must-do ! Littoral, balade à vélo, randonnée, patrimoine naturel, site historique, châteaux, vignoles... la région Pays de la Loire a plus d'un tour dans son sac pour charmer petits et grands.

#Guérande #SaintGillesCroixdeVie #GR36 #CanaldeNantesABrest #Saumur

POUR EN SAVOIR PLUS

CONTACT PRESSE

Ce dossier de presse vous a donné envie d'écrire un article, de concevoir un reportage, ou simplement d'en savoir plus sur le champ d'action de l'association Alisée sur la thématique de la mobilité ? Contactez-nous.

Audrey Le Blanc – chargée de communication –

Association Alisée – tel : 02 85 29 16 39 –

audrey.leblanc@alisee.org

L'ASSOCIATION ALISÉE

EN QUELQUES MOTS

Créée en 1991, Alisée - Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Energie et l'Environnement - a pour mission de sensibiliser les particuliers à la maîtrise de l'énergie et les inviter à préférer les énergies renouvelables. Son ambition ? Faire passer à l'action dans le domaine de l'habitat (panneaux solaires, chauffage bois...), des écogestes du quotidien - adultes et enfants - (éteindre les appareils en veille, limiter l'utilisation de l'eau chaude...), et de la mobilité (adopter de nouvelles habitudes de déplacements). L'association contribue ainsi à son échelle à la loi d'action et de mobilisation relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015).

Avec le soutien de l'Ademe et des collectivités locales, elle porte les Espaces Info Energie de Nantes, Angers et St Nazaire qui délivrent des conseils neutres et gratuits sur les questions d'amélioration de l'habitat. Elle organise les défis collectifs « Energie », déclinés en version adultes et enfants. Elle s'intéresse également à la précarité énergétique et propose des actions spécifiques pour ce public. La mobilité vient de faire son entrée chez Alisée, avec pour mission l'organisation de challenges de la mobilité sur le territoire.

Alisée
Maîtrise de l'énergie
Énergies renouvelables

www.alisee.org

LE JOURNAL DE LA MOBILITÉ, numéro 1, septembre 2019
Directrice de la publication : Audrey Le Blanc. Imprimerie : Icônes, Nantes. Dépôt légal : à parution. Envoyez vos idées et suggestions à : communication@alisee.org.
Direction artistique : Studio Carré Vert, Nantes. Photos : l'Oeil à la Page, Nantes